Communauté de Communes des Terres d'Apcher Margeride Aubrac

Conseil Communautaire du 16 juin 2022

Délibération N°2022-053

Conseillers en exercice :	40	L'an deux mille vingt-deux, le seize juin, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire à la salle du Conseil communautaire au siège de la Communauté à Saint-Chély d'Apcher, après convocation légale sous la Présidence de Monsieur Christophe GACHE.
Présents :	25	
Absents excusés :	9	
Pouvoirs :	6	
Votants :	31	

Etaient présents :
Commune d'Albaret Ste Marie : BOUCHARD André
Commune de Blavignac : CHADELAT Yves
Commune de Fontans : VANEL Jean-Paul
Commune de La Fage St Julien : SARTRE Francis
Commune de Lajo : VALY Christian
Commune du Malzieu-Forain : ROUQUET Colette
Commune du Malzieu-Ville : BRUGERON Jean-Noël, MAGNE Jean-François
Commune de Paulhac en Margeride : GUENNOU Alain
Commune de Prunières : ODOUL Roland
Commune de Rimeize : PIGNIDE Thomas, BAUMELLE Hélène
Commune de Saint Alban sur Limagnole : SOULIER Samuel, BRUNET Jean-Marie, TREBUCHON Géraldine
Commune de Saint Chély d'Apcher : HUGON Christine, GACHE Christophe, ROBERT Jean-Paul, HERTZOG Jean-Paul, BRUGERON Benoît, DUPONT Stéphanie, GAUTHIER Marie-Laure, PARAN Christian
Commune de St Pierre le Vieux : ROUQUET Joël
Commune de Serverette : CORNUT Séverine

Absents avec procuration :
Commune d'Albaret Sainte Marie :
THEROND Michel donne pouvoir à BOUCHARD André
Commune de Saint Chély d'Apcher :
ERWIN Valérie donne pouvoir à HUGON Christine
BUFFIERE Christophe donne pouvoir à BRUGERON Benoît
LADEVIE Sandrine donne pouvoir à GACHE Christophe
BOULLE Cécile donne pouvoir à GACHE Christophe
LAFONT Pierre donne pouvoir à GAUTHIER Marie-Laure

Absents excusés
Commune de Chaulhac : ROUSSET Gérard
Commune de Julianges : ARCHER Thierry
Commune des Bessons : TARDIEU René
Commune de Saint Alban sur Limagnole : CONSTANT Sandrine
Commune de Saint-Chély-d'Apcher : ITIER Muriel, BARRANDON Cyril
Commune de Sainte-Eulalie : MEYRAND Christian
Commune de Saint-Léger du Malzieu : JAFFUEL Ludovic
Commune de Saint-Privat du Fau : LAURENT Jean-Claude

Madame Séverine CORNUT a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le 24 juin 2022 et que la convocation avait été faite le 10 juin 2022.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture de la Lozère, le 24 JUIN 2022

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de NIMES. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

REÇU EN PREFECTURE
le 24/06/2022
Application agréée E-legalite.com
99_DE-048-200069185-20220616-2022_053-DE

Objet : Modification du tableau des emplois – Suppression d'un poste de catégorie B de technicien principal de 1ère classe

Rapporteur : Mme Christine HUGON

Vu la loi du 26 janvier 1984, notamment l'article 34,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le tableau des emplois,

Vu la délibération 2021-071 du 14 septembre 2021 portant d'un poste de technicien principal de 1ère classe,

Vu l'avis favorable du comité technique du 24 mars 2022,

Considérant qu'à la suite de la procédure de recrutement, il convient de supprimer ce poste,

Le Conseil Communautaire après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après avoir délibéré :

- supprime le poste de technicien principal de 1ère classe créé par délibération du 14 septembre 2021,

- modifie le tableau des emplois en conséquence.

POUR : 31 VOIX

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

Le Président,

Christophe GACHE

COMMUNAUTE DE COMMUNES Des Terres d'Apcher - Margeride - Aubrac LOZERE(3)

REÇU EN PREFECTURE
le 24/06/2022
Application agréée E-legalite.com
99_DE-048-200069185-20220616-2022_053-DE